

KILM 11. Le chômage de longue durée

Introduction

Les indicateurs sur le chômage de longue durée portent sur la durée du chômage, c'est-à-dire la durée de la période durant laquelle une personne au chômage reste sans travail, alors qu'elle est disponible pour travailler, et qu'elle cherche un emploi. Le KILM 11 se compose de deux indicateurs, l'un sur le chômage de longue durée (qui fait référence aux personnes qui sont au chômage depuis un an ou plus) ; et l'autre sur différentes durées de chômage.

Le premier type d'indicateur, présenté au tableau 11a, comprend deux mesures distinctes du chômage de longue durée : (a) le taux de chômage de longue durée – le pourcentage de personnes au chômage depuis un an ou plus par rapport à la main d'œuvre ; et (b) l'incidence du chômage de longue durée – le pourcentage de personnes au chômage depuis un an ou plus par rapport au chômage total. Ces deux mesures sont fournies pour 100 pays au total, et sont désagrégées en fonction du sexe et du groupe d'âge (total, jeunes, adultes), à chaque fois que c'est possible.

Le deuxième type d'indicateur, présenté au tableau 11b, se compose du nombre de chômeurs (ainsi que leur pourcentage sur le chômage total) pour différentes durées : (a) moins d'un mois ; (b) de un mois à moins de trois mois ; (c) de trois mois à moins de six mois ; (d) de six mois à moins de douze mois ; (e) douze mois ou plus. Le tableau 11b est disponible pour 91 économies.

Utilisation de cet indicateur

Les courtes périodes de chômage ne portent pas trop à conséquence, surtout lorsque les chômeurs sont couverts par un régime d'assurance chômage ou d'autres formes d'aide, mais les longues périodes de chômage entraînent de nombreux effets indésirables, notamment la perte de revenus et la réduction de l'employabilité du demandeur d'emploi. En outre, le chômage de courte durée

peut même être considéré comme souhaitable lorsque cela permet à la personne sans emploi de trouver l'emploi optimal pour elle ; de même, lorsque les travailleurs peuvent être mis à pied de façon temporaire, puis réembauchés, ces brèves périodes de chômage permettent aux employeurs de traverser les baisses temporaires d'activité.

La durée du chômage est importante, surtout dans les pays où les systèmes de sécurité sociale bien développés fournissent des sources alternatives de revenus. A cet égard, l'augmentation de la proportion de chômeurs de longue durée reflète probablement des problèmes structurels sur le marché du travail. Durant la crise économique par exemple, de nombreuses économies ont connu une augmentation prononcée du taux de chômage souvent en raison de l'allongement de la durée du chômage.

La réduction de la durée de la période de chômage est souvent au cœur de nombreuses stratégies de réduction du chômage dans son ensemble. Le chômage de longue durée n'est pas souhaitable, surtout lorsqu'il provient de la difficulté à faire correspondre l'offre et la demande en raison de l'insuffisance de la demande. Plus une personne reste longtemps au chômage, moins elle a de chances de retrouver du travail. Le fait de recevoir une allocation pendant la période de chômage réduit certainement les difficultés financières, mais cette allocation financière n'est pas éternelle. De toutes façons, la couverture de l'assurance chômage est souvent insuffisante et tous les chômeurs n'y ont pas droit ; les personnes qui entrent ou qui reviennent sur le marché du travail n'y ont souvent pas droit. Les critères d'éligibilité et l'étendue de la couverture, ainsi que l'existence même de cette assurance, varient fortement d'un pays à l'autre.¹

¹ L'association internationale de la sécurité sociale publie une série de rapports intéressants qui détaillent la couverture sociale pays par pays. Voir la série « Social Security Programs Throughout the World » et la base de données à l'adresse : <https://www.issa.int/fr/>

Les recherches montrent que la durée du chômage varie en fonction de la durée des indemnités de chômage. Ce phénomène est en grande partie dû au fait que les personnes sans emploi qui bénéficient d'indemnités pendant une longue période sont en mesure d'étendre leur période de chômage jusqu'à ce qu'elles trouvent le travail qui correspond le mieux à leurs compétences et à leurs besoins financiers. Cela peut également signifier que le chômage est provoqué par une insuffisance prolongée de l'offre d'emplois. On a moins de preuves conclusives sur le lien entre « générosité » - c'est-à-dire un niveau élevé d'allocations de chômage – et durée du chômage.

Avant de tirer des conclusions sur les effets des caractéristiques du système d'allocation de chômage sur la durée du chômage, il est nécessaire d'analyser les conditions d'éligibilité ainsi que l'étendue du remplacement du revenu nominal et réel. Quoi qu'il en soit, les experts et les décideurs sont d'accord pour considérer que le chômage de longue durée mérite une attention particulière et même, parfois, une intervention politique. Certains se préoccupent de l'incapacité des statistiques du chômage à comptabiliser un nombre significatif de personnes qui veulent travailler mais qui sont exclues de la définition standard du chômage car elles ne remplissent pas la condition de recherche active du travail durant la période de référence. Ils souhaiteraient appliquer un concept statistique plus large pour les « périodes de chômage prolongées » qui couvrirait les personnes en âge de travailler qui ne sont pas dans l'emploi et qui n'ont pas travaillé durant l'année ou les deux années précédentes. Cette mesure des « périodes de chômage prolongées » inclut les « demandeurs d'emploi découragés », c'est-à-dire les personnes qui sont au chômage mais qui ne cherchent pas de travail pour des raisons spécifiques liées au marché du travail, comme le fait de croire qu'il n'y a pas d'emploi disponible pour eux. Lorsqu'il y a beaucoup de personnes en chômage prolongé, l'indicateur du chômage, avec sa définition stricte, est moins fiable en tant qu'indicateur permettant de suivre l'offre réelle de main d'œuvre et les mécanismes d'ajustement macroéconomiques risquent de ne pas faire baisser le chômage.

Le chômage de longue durée est clairement lié aux caractéristiques personnelles des chômeurs, et touche souvent les travailleurs plus âgés ou non qualifiés, et ceux dont l'emploi a été supprimé. Des ratios élevés de chômage de longue durée révèlent donc l'existence de graves problèmes de chômage

pour certaines catégories de personnes sur le marché du travail, accompagnés souvent d'un niveau faible de création d'emplois. À l'inverse, un taux élevé de chômage de courte durée indique un taux élevé de création d'emplois avec une augmentation de la rotation et de la mobilité sur le marché du travail (pour avoir plus de détails sur l'indicateur des flux de main d'œuvre, voir le tableau 9c). Il faut toutefois être très prudent avant de faire ce genre de généralisation, car de très nombreux facteurs, et notamment la question des programmes d'indemnités de chômage susmentionnés, peuvent avoir une influence sur le lien entre le chômage de longue durée et la santé relative d'un pays. En effet, en l'absence de revenu de compensation (ou lorsque les indemnités sont de courte durée), les travailleurs au chômage peuvent se voir contraints de réduire leurs attentes et de prendre n'importe quel emploi disponible pour raccourcir leur période de chômage.

Définitions et sources

La définition standard du chômage de longue durée (tableau 11a) comprend toutes les personnes sans emploi durant des périodes continues d'un an ou plus (de 52 semaines ou plus) ; il est exprimé sous forme de pourcentage de la main d'œuvre totale (taux de chômage de longue durée) et de pourcentage du chômage total (incidence du chômage de longue durée). Pour avoir plus de détails sur la définition internationale du chômage, les utilisateurs peuvent se référer à la section correspondante du KILM 9.

Les données sur le chômage de longue durée sont souvent recueillies par les enquêtes sur la main d'œuvre auprès des ménages. Certains pays obtiennent ces données des registres administratifs, comme ceux des bureaux de l'emploi ou des assurances chômage. Dans ces derniers cas, il est peu probable de disposer de la ventilation de ces données par sexe ; en outre, comme la couverture de nombreux régimes d'assurance chômage est limitée, les données administratives vont probablement fournir des répartitions différentes du chômage de longue durée. En outre, le recours aux données administratives réduit, voire exclut totalement, la possibilité de calculer les ratios avec une base statistiquement cohérente pour la main d'œuvre. Toutes les données relatives à cet indicateur proviennent donc d'enquêtes sur la main d'œuvre ou d'enquêtes auprès des ménages, les

autres sources ayant été éliminées en raison de l'absence de cohérence des données pour les pays concernés.

Comme les données se rapportent à la période de chômage vécue par les personnes qui sont encore au chômage, elles reflètent nécessairement l'attitude des personnes qui vivent « une période continue de chômage ». La durée du chômage (voir le tableau 11b) fait référence à la durée de la période durant laquelle la personne enregistrée comme sans emploi a cherché du travail et était disponible pour travailler. Les données sur la durée du chômage sont obtenues par le biais d'enquêtes sur la main d'œuvre ou d'enquêtes auprès des ménages et la durée consiste en périodes continues de temps jusqu'à la période de référence de l'enquête. Le tableau 11b ventile le chômage selon différentes durées. Pour chacune des durées, les données sont exprimées en milliers de personnes et en pourcentage du chômage total.

Les statistiques du chômage en fonction de la durée sont rassemblées à l'aide des bases de données du BIT (ILOSTAT) ; de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; de l'Office statistique de la Commission européenne (EUROSTAT) ; et des instituts nationaux de statistique. Afin de faciliter les comparaisons entre les pays, on a privilégié les données de l'OCDE et d'EUROSTAT. Le chômage en fonction de la durée est ventilé en fonction des durées suivantes :

- Le chômage d'une durée de moins d'un mois
- Le chômage d'une durée de un mois à moins de trois mois
- Le chômage d'une durée de trois mois à moins de six mois
- Le chômage d'une durée de six mois à moins de douze mois
- Le chômage d'une durée de douze mois ou plus

La catégorie des chômeurs depuis une durée de douze mois ou plus (le chômage de longue durée) apparaît dans les tableaux 11a et 11b ; les données peuvent être toutefois légèrement différentes d'un

tableau à l'autre car différentes sources ou différentes couvertures ont pu être utilisées.²

Limites de la comparabilité

Comme toutes les données présentées dans les tableaux 11a et 11b proviennent d'enquêtes sur la main d'œuvre ou d'enquêtes auprès des ménages, moins d'avertissements sont nécessaires pour les comparaisons entre pays. Toutefois, même si les données des enquêtes sur la main d'œuvre auprès des ménages facilitent les comparaisons internationales, elles ne sont pas parfaites, comme les données provenant d'autres sources. La conception du questionnaire, la période durant laquelle l'enquête a été effectuée, les différences dans les groupes d'âges couverts, ainsi que d'autres questions qui ont un impact sur la comparabilité (voir la discussion de l'KILM 9) impliquent qu'il faut être prudent pour interpréter les différences de niveau de chômage entre les pays. Comme nous l'avons déjà indiqué, les utilisateurs souhaiteront en savoir plus sur la nature de la couverture de l'assurance chômage dans les pays qui les intéressent plus particulièrement, car les différences substantielles de couverture – notamment l'absence complète de couverture – peuvent avoir un impact profond sur les différences en matière de chômage de longue durée.

Il convient également de prendre conscience que la durée durant laquelle une personne a été au chômage est généralement plus difficile à mesurer que bien d'autres statistiques, notamment lorsque les données sont dérivées d'enquêtes sur la main d'œuvre. Lors de l'interview des personnes au chômage, leur capacité à se souvenir avec précision de la durée de leur chômage diminue de façon significative au fur et à mesure de l'allongement de la période de chômage. Ainsi, lorsque la durée se rapproche d'un an, il est beaucoup plus facile de dire « un an » alors qu'en

² Le tableau 11b a été élaboré pour servir d'intrant au calcul des flux de main d'œuvre (tableau 9c), et donc les durées du chômage (tableau 11b) ont été incluses dans ce KILM afin d'élaborer la série chronologique la plus longue possible ; alors que le chômage de longue durée (tableau 11a) a été élaboré dans l'objectif d'utiliser les bases de données cohérentes avec les autres indicateurs des KILM (comme le KILM 1, le KILM 9 et le KILM 10).

réalité la personne est peut-être au chômage depuis 10 ou 14 mois. Si la personne interrogée dans le ménage répond à la place de la personne au chômage, ses connaissances précises et sa capacité à se souvenir sont encore plus réduites. En outre, plus la période de chômage s'allonge, moins les souvenirs sont précis, et la période de chômage peut aussi avoir été interrompue par des périodes limitées de travail (ou d'arrêt des recherches), mais les personnes au chômage l'oublient avec le temps ou considèrent que cette période de travail n'est pas pertinente par rapport à son « vrai » problème de chômage (ce qui correspond sans aucun doute à la vision de la société aussi).

Après toutes ces considérations, il faut bien comprendre que la fiabilité des données sur la durée du chômage risque d'être inférieure à celle de la plupart des autres statistiques du marché du travail. Ce problème ne devrait toutefois pas réduire l'importance de cet indicateur pour les pays pris individuellement. Quoi qu'il en soit, cet indicateur couvre une catégorie de personnes qui rencontrent de graves difficultés sur le marché du travail. Que la période de chômage soit d'un an ou plus ou de 10 mois ou plus, cette catégorie dans son ensemble est confrontée à une situation non souhaitée et profondément indésirable.